

C.C.A.S.

Multi –accueil,

4 rue Pasteur 90300 Valdoie

03.84.26.43.78

Mail : creche-mairievaldoie@orange.fr

fkoel@mairievaldoie.com

salber@mairievaldoie.com

PROJET EDUCATIF

L'ILE AUX KOALAS

Gestionnaire :

C.C.A.S
Mairie de Valdoie
Place Larger
90 300 VALDOIE
03 84 57 64 64

Ce projet de « projet éducatif » est un document de base dont l'objectif est de présenter les orientations éducatives du multi-accueil de Valdoie.

Il permet à l'équipe de se rassembler autour de valeurs, de commencer un travail de réflexion sur le quotidien du multi-accueil, de donner un sens à tout acte réalisé, dans un objectif de cohérence concernant l'accueil du jeune enfant.

Quatre grands axes, étroitement liés, émergent de cette réflexion : le multi-accueil est un lieu qui, en assurant la sécurité affective et physique de l'enfant, favorise sa croissance, son autonomie, mais aussi sa socialisation, son ouverture au monde, son épanouissement, tout en respectant son individualité.

De chacun de ces thèmes découlent des objectifs :

- ☞ Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant :
 - ✓ Aménagement de l'espace sécurisant et sécurisé.
 - ✓ Journées rythmées et repérantes.
 - ✓ Echanges rassurants, cohérents avec le personnel du multi-accueil.
 - ✓ Prise en charge personnalisée et adaptée à chaque enfant.
 - ✓ Lien étroit avec les parents dans une idée de continuité maison-crèche, on parle alors de coéducation.
- ☞ Favoriser la croissance et l'autonomie de l'enfant :
 - ✓ Favoriser la croissance :
 - Surveillance de son état de santé, observation.
 - Soins bienveillants et adaptés.
 - Favoriser son désir d'exploration, sa liberté de mouvements.
 - Stimulations sensorielles.
 - ✓ Favoriser l'autonomie :
 - Séparation sereine.
 - Aménagement de l'environnement permettant découvertes et apprentissages.
 - Encourager à faire seul en fonction de ses capacités.
 - Laisser du temps pour l'expérimentation libre, laisser le droit à « l'erreur ».
 - Donner confiance à l'enfant, le conforter dans ses progrès.
 - Transmettre aux parents les progrès de l'enfant.
- ☞ Favoriser la socialisation et l'ouverture au monde :
 - ✓ Vivre ensemble :
 - Aménagement de l'espace et du matériel facilitant la rencontre et le partage avec les autres.
 - Temps forts partagés et activités pour rencontrer les autres.
 - Favoriser l'acceptation des différences.
 - Aider l'enfant à trouver sa propre place dans le groupe.
 - Eco-pratiques.
 - ✓ Découvrir l'environnement :
 - Laisser le temps à l'observation.
 - Activités d'éveil, d'expérimentation, de création.
 - Stimulations, favoriser la curiosité.
 - Activités intérieures et extérieures.
 - ✓ Favoriser le langage et autres moyens d'expressions :
 - Relation adulte-enfant adaptée et respectueuse.
 - Encourager, stimuler l'expression de l'enfant.
 - ✓ Cadre et limites pour « s'adapter au monde » :
 - Apprentissage des règles de vie, de politesse.
 - Respect des règles de fonctionnement du multi-accueil.
 - Jeux comme lieu d'apprentissage.
- ☞ Epanouissement personnel et respect de l'individualité de chacun :
 - ✓ Epanouissement personnel :
 - Favoriser l'expression sous toutes ses formes.
 - Transmissions quotidiennes et personnalisées entre membres de l'équipe et avec les familles.
 - Accueil individualisé.
 - Activités proposées, non imposées, liberté de choix.
 - Activités libres.
 - Ecoute.
 - Prendre le temps, laisser le temps.
 - Observation.
 - Relation privilégiée lors des différents temps forts de la journée : accueil, repas, sommeil, jeux.
 - Favoriser la confiance en soi chez l'enfant.
 - Activités pour se connaître soi-même.
 - Favoriser des coins calmes où l'enfant peut se retrouver.

- Respecter le rythme de chacun concernant les différents apprentissages.
- ✓ Respect de l'autre dans sa différence :
 - Respect de l'éducation des familles.
 - Respect des différences.
 - Soutien dans la différence et les convictions.
 - Non jugement.

1 / OUTILS PEDAGOGIQUES

☞ JOURNEE TYPE :

L'accueil des enfants et des parents se fait tout au long de la journée de 7 h 00 à 19 h 00.

Des casiers sont prévus pour chaque enfant pour déposer les doudous et les tétines si besoin. Les enfants rentrent dans la salle de transition avec leurs chaussons. Les parents transmettent à l'équipe les informations concernant les traitements éventuels à donner ainsi que toutes informations essentielles (sommeil, repas, changements divers). C'est un moment d'échange primordial qui aide à la séparation.

- 7 h 00 à 8 h 15 : jeux libres. L'enfant s'approprie doucement le lieu. L'aménagement de la salle lui permet d'accéder librement aux jeux tels que poupées, voitures, livres, Légos®, puzzles...
- 8h 15 à 10 h 30 : Différentes activités d'éveil sont proposées et répondent aux besoins et aux rythmes de l'enfant selon son âge et ses envies (activités manuelles, musicales, motrices etc...).
- 10 h 30 : Les enfants continuent de jouer librement pendant que d'autres sont changés ou vont aux toilettes.
- 11 h 00 à 11 h 10 : Participation des enfants au rangement des salles et jeux. C'est un moment d'échange important : on range avec l'enfant avec nos encouragements et notre aide afin de prendre ainsi de l'assurance et du plaisir.
- 11 h 10 : Tous les enfants (bébés et plus grands) sont réunis sur les tapis pour un temps de chants, comptines et jeux de doigts.
- 11 h 30 : Les plus grands se dirigent vers les sanitaires pour se laver les mains et s'installent à table. Nous leur proposons de se servir afin de favoriser l'autonomie de chacun. Les plus petits sont accompagnés vers le coin restauration afin que tout le monde partage le repas.
- 12 h 30 : Les repas sont finis. Les petits sont changés et vont se coucher selon leur rythme. Les grands jouent dans la salle de motricité puis se préparent à la sieste en se déshabillant seul ou avec de l'aide. Le passage aux toilettes est proposé avant d'aller dormir. On peut parfois proposer une histoire, l'écoute d'une musique douce, un temps de relaxation afin d'aider à l'endormissement.

Les bébés sont soit couchés s'ils ont sommeil ou jouent librement sur les tapis en respectant le sommeil des autres enfants : jeux calmes lumière tamisée. Les temps de sommeil des bébés sont régulés en fonction des besoins de chacun.

En début d'après-midi, les réveils sont échelonnés et les enfants jouent librement.

Une activité peut éventuellement leur être proposée.

- 15 h 30 : Le goûter est donné plus ou moins tôt selon les besoins et le rythme de sieste de l'enfant. Certains boivent leur biberon, d'autres ont un produit laitier type fromage blanc ou yaourt, un fruit ou une compote de fruit et un biscuit. Selon leur goût et leur âge.

A noter que nous leur donnons de l'eau toute la journée.

Les enfants sont changés ou vont aux toilettes, tout au long de la journée, selon les besoins.

- 16 h 30 à 19 h 00 : De nombreux jeux libres sont mis à disposition et nous pouvons proposer une activité dirigée (dessin, pâte à modeler, jeux d'extérieur, jeux de transvasements...).

Le déroulement de la journée sera transmis aux parents lors du départ de l'enfant.

☞ LES ACTIVITES D'EVEIL

Dans l'espace du multi accueil, l'enfant se consacre aux jeux de façon importante :

- Jeux de manipulation.
- Jeux d'éveil sensoriel.
- Jeux de locomotion (trotteurs, vélos...).
- Jeux d'imitation (poupées, dinettes, voitures...).
- Jeux de psychomotricité (ramper, glisser, grimper...).
- Jeux de créativité (dessin, peinture...).

Selon son âge, l'enfant maîtrisera de mieux en mieux ses 5 sens et sa capacité d'écoute sera de plus en plus importante, ses capacités motrices de plus en plus fines. Il va saisir les objets, les manipuler, les tirer, les encastrer, les ranger, les ressortir, les trier... Ainsi, des jeux de cubes, d'encastresments, puzzles, perles sont proposés à l'enfant. La diversité du matériel est essentielle car c'est par le jeu que l'enfant s'éveille, se développe, acquiert autonomie et socialisation. Toute activité se fait en fonction du nombre d'enfants, du nombre de personnes disponibles dans la salle, du rythme de l'enfant, de son âge, de sa demande et du temps. Nous planifions les jeux et les activités. L'enfant peut se diriger vers les jeux libres ou vers les activités de groupe. L'aménagement permet à l'enfant d'accéder librement aux jeux. Les jouets sont variés dans leurs manières, formes, couleurs, sonorités et dans leurs usages. Nous le sollicitons par l'action et la parole. Nous jouons avec plaisir avec lui et s'il le désire, nous l'accompagnons dans le jeu et dans la découverte progressive de celui-ci.

Certaines activités peuvent être animées par des intervenants comme l'éveil à la musique.

L'enfant peut aussi faire des pauses, vivre ses rêves selon ses envies.

Chaque activité répond à des objectifs en termes de développement sensoriel et moteur mais aussi à des besoins affectifs, d'estime de soi et de valorisation pour mieux vaincre ses appréhensions.

↳ PRATIQUES PROFESSIONNELLES DANS LE QUOTIDIEN DE L'ENFANT

ACTIVITES	OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> . Piscine. . Jeux d'eau. . Jeux de transvasements (objets, farine). 	<ul style="list-style-type: none"> . Développement sensoriel. . Assurance, surmonter ses peurs (de l'eau...). . Développement moteur : global et motricité fine . Coordination motrice. . Connaissance du corps. . Relation sociale. . Langage.
<p>Motricité libre :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Parcours. . Porteurs. . Tricycles. . Toboggan. . Piscine de balles. . Jardin. . Ballons. . Gros ballons avec les bébés ou grands. . jeux et sorties extérieures. <p>Activités motrices :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Danse. . Jeux de lumière. . Jeux danses (ruban, foulard). . Psychomotricité (ramper, glisser, grimper). <p>Relaxation indispensable après activités motrices.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Développement moteur. . Surmonter ses appréhensions. . Assurance de soi. . Coordination motrice. . Equilibre. . Connaissance du corps. . Relation sociale. . Langage.
<p>Motricité fine :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Gommettes. . Riz/Semoule. . Jeux d'eau. . Crayons/Feutres/Craies (coloriages – dessin). . Pâte à sel/Pâte à modeler/Argile. . Transvasements/Manipulations. . Enfilage de perles. . Encastremets (puzzles, formes...). . Découpage. . Collage. . Le toucher (matières et formes différentes). 	<ul style="list-style-type: none"> . Observations. . Découverte des matériels et matières. . Coordination sensori-motrice, adresse. . Préhension fine. . Développement cognitif. . Créativité. . Concentration, attention. . Socialisation, rester calme. . Partager, écouter. . Découvrir ses capacités : estime de soi, valorisation de la réussite. . représentation. . Classification (logique). . Espace (géométrie). . Activité en petit groupe ou individuel (quand cela est possible). . Langage. . Solliciter l'enfant pour l'encourager à finir (encastremets). . Développer les perceptions tactiles.
<p>Musique : (musiques différentes, pays différents, styles différents)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Loto sonore. . Jeux d'écoute. . Reconnaissance des bruits familiers. . Eveil musical (avec professionnel). 	<ul style="list-style-type: none"> . Ecoute attentive. . Développement sensoriel : ouïe. . Développer les perceptions auditives. . Repérage du temps, sensibilisation au rythme. . Coordination sensori-motrice. . Imitation. . Echange social. . Langage.
<p>Peinture :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Aux doigts. . Aux pieds. . Au corps. 	<ul style="list-style-type: none"> . Développement sensoriel. . Accepter de se salir. . Découverte. . Couleurs. . Représentation. . Motricité.

	<ul style="list-style-type: none"> . Espace (intérieur, extérieur, petit, grand, tout l'espace). . Langage.
Peinture : <ul style="list-style-type: none"> . Au pinceau. . Au rouleau. . Au tampon. . Eponge. . Voitures. . Brosses à dents. . Légumes. . Coton tiges. 	<ul style="list-style-type: none"> . Motricité fine. . Couleurs. . Esthétisme symbolique. . Concentration, attention. . Repère dans l'espace. . Valorisation de soi et de l'autre. . Socialisation. . Langage.
Cuisine : <ul style="list-style-type: none"> . Pâtisserie. . Fabrication d'un potage. . Plateau de fruits. . Atelier du goût. 	<ul style="list-style-type: none"> . Développement du langage. . Découverte du goût. . Développement sensori-moteur. . Préhension fine, matière. . Initiation. . Socialisation. . Repérage espace/temps. . Développer les perceptions gustatives (sucré, salé, piquant...).
<ul style="list-style-type: none"> . Lecture imagiers, livres ou raconter des histoires. 	<ul style="list-style-type: none"> . Développement affectif. . Socialisation. . Développement de l'imaginaire. . Développement du langage. . Développement motricité fine : manipulation. . Capacité de l'enfant à exprimer ce qu'il voit, ce qu'il entend.... . confiance en soi. . Observations.
<ul style="list-style-type: none"> . Marionnettes. . Comptines. . Chansons mimées. . Jeux de doigts. . Regarder des illustrations, diapos. 	<ul style="list-style-type: none"> . Apprentissage de la vie de groupe et partage. . Développement de l'imaginaire. . Développement du langage. . Développement de l'estime de soi et des Autres. . Représentation. . Développement motricité fine.
<ul style="list-style-type: none"> . Intervenants extérieurs qualifiés : éveil musical. 	<ul style="list-style-type: none"> . Partager avec une personne extérieure : un nouvel environnement, un autre fonctionnement, une nouvelle écoute.
<ul style="list-style-type: none"> . Poupées, dînettes, voitures... . Déguisements, maquillage. 	<ul style="list-style-type: none"> . Jeux d'imitation. . Schéma corporel. . Développement imaginaire.
<ul style="list-style-type: none"> . Eveil sensoriel : ouïe, vue, odorat, toucher, goût. 	
<ul style="list-style-type: none"> . Baby Gym. 	<ul style="list-style-type: none"> . La Baby-Gym est une activité physique proposée aux enfants dans un milieu approprié avec du matériel adapté, qui favorise l'épanouissement de toutes les capacités corporelles, affectives et psychomotrices de l'enfant. Tous les exercices sont abordés dans la bonne humeur et encadrés par un éducateur sportif. * Permettre à l'enfant de prendre confiance en lui. * Développer sa motricité globale. * Satisfaire son besoin d'action et de mouvement.
<ul style="list-style-type: none"> . Rencontre avec les enfants des écoles maternelles de Valdoie. 	<ul style="list-style-type: none"> . Faire découvrir l'école aux enfants du multi-accueil, permettant aux enfants de découvrir les locaux et le personnel aux travers des activités quotidiennes d'une classe de petite section.
<ul style="list-style-type: none"> . Actions passerelles avec les animateurs et les enfants du Centre de Loisirs de Valdoie. 	<ul style="list-style-type: none"> . Faire découvrir le Centre de Loisirs de la commune aux enfants du multi-accueil, permettant aux enfants de découvrir les locaux et le personnel aux travers des activités quotidiennes d'une potentielle structure d'accueil pour eux.

L'activité, qu'elle soit libre ou dirigée, permet à l'enfant de se construire. Pour cela, il est nécessaire de lui offrir un espace où il devient acteur de son développement. Plus nous le valoriserons dans ses initiatives et l'aiderons à atteindre ses objectifs, plus ses aptitudes se développeront.

L'activité spontanée de l'enfant doit donc être favorisée et respectée dans les limites des règles instaurées.

L'activité dirigée reste quant à elle complémentaire du jeu libre de l'enfant, dans le sens où elle lui permet de faire de nouvelles expériences, souvent au sein du groupe, avec des règles définies par l'adulte. Elle n'est en aucun cas imposée ; ses objectifs sont réfléchis et adaptés aux enfants, et sa finalité consiste d'avantage à favoriser l'expression libre de l'enfant que la réalisation en soi.

2 / LA PLACE DU BEBE DANS L'ESPACE

Dès ses premières heures, la perception du monde parvient au bébé à travers chacun de ses cinq sens, déjà éveillés depuis la vie utérine.

A commencer par le toucher : la peau du nouveau-né est très sensible à la température et surtout aux caresses qui rappellent les ondes de douceur du liquide amniotique.

L'élaboration du goût s'élabore également, semble-t-il dès la vie fœtale. Comment expliquer autrement que le nouveau-né indien préfère le lait parfumé au curry, épice favorite de la cuisine indienne ?

L'enfant perçoit des odeurs. Il reconnaît et manifeste une préférence pour une odeur donnée (de cerise ou de gingembre) à laquelle il a été soumis pendant 24 heures, comme l'on montré des chercheurs du C.N.R.S. sans parler de l'odeur de sa mère qu'il perçoit et préfère très précocement.

Le nouveau-né est très sensible aux sons, on peut le voir sursauter lorsqu'une porte claque.

De plus les scientifiques sont formels : le bébé voit dès qu'il ouvre les yeux au monde. Tous n'ont pas la même acuité visuelle, et celle-ci est faible. Cependant, la vision est nette à 20-30 cm, distance bien utile puisque c'est celle qui le sépare du visage de sa mère, lorsqu'il est dans ses bras.

On sait aussi que le nourrisson a une mémoire. Ainsi un bébé de 45 heures qui reçoit une tétine quand il entend une certaine musique, ouvre la bouche pour commencer à téter dès la répétition de cette même phrase musicale 10 heures plus tard. De même il est prouvé que le bébé reconnaît sa langue maternelle. En posant le principe que l'enfant tète avec une ardeur renouvelée lorsqu'il entend la voix maternelle.

De mois en mois, le nourrisson fait de nouveaux apprentissages, et l'adulte peut l'y aider.

Voici proposé les grandes étapes du développement de l'enfant en rappelant que chacun évoluera à son propre rythme.

Un mois : les mobiles de couleurs vives et contrastées attirent le nouveau-né... Les placer à environ 30 cm des yeux.

Deux mois : bébé commence à ouvrir les mains, c'est le moment d'y glisser des hochets faciles à tenir pour l'aider à coordonner la vue, l'ouïe et le toucher.

Trois mois : il s'intéresse de près aux objets qu'il tient, puis les explore de sa bouche.

On peut lui proposer toutes sortes de jouets avec différentes matières (bois, tissus, peluches, animaux en caoutchouc,...).

Quatre mois : voici venu le moment de faire connaissance avec le livre. En tissu, en bois, en mousse ou pour le bain.

Cinq-six mois : le bébé saisit des objets volontairement : anneaux de dentition plastifiés, hochets variés, portiques.

Sept-huit mois : le babillage apparaît. Il est important plus que jamais de nommer les objets, comptines et jeux de mains le séduiront également. Comme l'enfant tient seul on peut lui proposer aussi les tableaux d'éveil.

Neuf-dix mois : la maîtrise de la pince est acquise (pouce, index). Il lâche un objet volontairement et peut le passer d'une main à l'autre : cubes à empiler, formes à encastrier, etc...vers dix mois vient le quatre pattes, c'est le temps des porteurs.

Onze-douze mois : station debout avec ou sans appui (jouets sur lesquels l'enfant puisse prendre appui puis objets à tirer ou à pousser...)

Le bébé est accueilli avec des enfants d'âges différents. Toutefois, un espace leur est réservé pour la sécurité (coin bébé), le bien-être et l'éveil du bébé.

Sécurité :

Espace séparé pour les protéger des grands, éviter d'être bousculé, de recevoir un geste mal approprié, tout en préservant la communication avec le reste du groupe.

L'aménagement est adapté aux bébés avec des tapis, jeux conçus pour leur âge (hochets, portiques, livres tissus...).

☞ **Bien être :**

Cet espace se situe dans un environnement calme, sécurisant, apaisant. La plupart du temps, les bébés (suivant le nombre d'enfants) sont accompagnés d'une professionnelle qui va pouvoir les installer de façon différente (dans les transats, allongés sur les tapis ou assis en étant soutenu par un coussin). La professionnelle présente a un rôle maternant (consoler, porter, bercer, communiquer verbalement...).

☞ **Eveil :**

L'aménagement de l'espace permet au bébé de s'éveiller au monde qui l'entoure de lui-même (miroir, piscine de balles, vue sur l'atelier d'activités des plus grands et sur le jardin). Des activités d'éveil sont proposées régulièrement aux bébés (éveil musical, jeux d'eau, jeux moteurs...). Le bébé n'est pas toujours dans « l'espace bébé ». Il participe au temps de regroupement pour les chansons, les comptines, les marionnettes. Pendant les temps calmes de la journée, sieste, en fin de journée, le bébé s'approprie les espaces de vie de la structure (salle de motricité et jeux de construction, dînettes, voitures, etc....). Comme les autres enfants, le bébé peut bénéficier de l'espace extérieur.

Dans l'espace réservé aux bébés, on favorise toutes les positions : dans le transat, sur le tapis d'éveil, sur le dos au milieu du coussin afin de multiplier les sensations. Les hochets, portiques, tableaux d'éveils mis à leurs dispositions stimulent la vue, le toucher et l'ouïe. Quand il est éveillé, le bébé n'est jamais exclu de l'ambiance générale.

☞ **Sommeil :**

Le coucher pour les « petits » se fait à la demande tout au long de la journée. Le professionnel détecte les signes avant-coureurs du sommeil (bâillements, frottement des yeux, recherche d'appui pour la tête, pleurs...). Les parents auront communiqué tout autre signe et/ou habitude propre à leur enfant. Pour les bébés habitués à être bercés, on diminuera petit à petit le temps de bercement pour leur permettre de s'endormir seuls, « comme des grands ». Laisser un bébé trouver seul son sommeil même si c'est en pleurant est une acquisition de plus dans son développement.

☞ **Alimentation :**

Le nourrisson ressent le besoin de s'alimenter selon son propre rythme. Pour lui, la faim est une réalité immédiate. En le nourrissant quand il en fait la demande et non en fonction d'horaires définis à l'avance, il lui est permis d'acquérir une certaine confiance en lui-même et en l'adulte qui l'assure d'une réponse adaptée. Il est donc indispensable de reconnaître les signes de faim de chaque enfant. Cependant en grandissant, le bébé évolue de lui-même vers un rythme qui doit ensuite être respecté.

En pratique, le bébé est nourri à la demande, selon son rythme, confortablement maintenu dans les bras de sa référente et si possible à l'écart du groupe. Il nous semble important de maintenir l'allaitement maternel quand l'enfant est accueilli en structure d'accueil si les parents le désirent et pour se faire la structure est équipée de fauteuils d'allaitement.

☞ **Jeux :**

Les jeux et activités des plus jeunes (-de 1 an), l'équipe éducative assurera la prise en charge des tout petits dans leurs besoins de contacts physiques, de tendresse et d'individualité. Elle aidera le bébé à réussir ses essais par des gestes simples de sollicitations et d'encouragements et par l'utilisation de matériel approprié. A cet âge, l'enfant a besoin de manipuler, d'attraper, de marcher à 4 pattes. Le rôle des jouets sera de stimuler les sens et de répondre aux besoins de succion et de manipulation de l'enfant.

Le jeu tient un rôle prépondérant dans le développement de l'enfant. Le nourrisson aime regarder, toucher, porter à la bouche. Chaque jouet est une nouvelle expérience, un moment de plaisir, de joie.

Dans un espace adapté, des propositions de jeux :

- Moteurs pour la liberté de mouvements et d'apprentissage en relation avec l'adulte.
- De découverte tactile, visuelle et sonore

Ceci en tenant compte de l'âge des enfants et de leur développement psychomoteur. Les acquisitions ne seront pas devancées. Chaque enfant évoluera à son propre rythme sans comparaison avec les autres.

☞ **PROJET SPECIFIQUE POUR LES BEBES : Les 5 sens :** insistons bien sur le fait que les 5 sens ne seront pas développés au cours d'activités d'éveil, lors d'un temps « T » mais de manière quotidienne et naturelle.

❖ **L'odorat :** *Le sens de l'odorat est au goût ce que celui de la vue est au toucher : il le prévient, il l'avertit de la manière dont telle ou telle substance doit l'affecter. JJ Rousseau*

Parfumons donc ce multi accueil au gré des saisons !

Des senteurs d'huiles essentielles, des odeurs de bouquets changés au gré des saisons, des odeurs de lavande, de romarin, ..., des odeurs qui vont s'imprégner dans l'inconscient de l'enfant et à l'âge adulte d'une odeur connue resurgira des souvenirs.

Nous savons maintenant que le bébé reconnaît l'odeur corporelle de sa mère au 6ème jour, aussi dans le souci du bien-être de l'enfant, nous demanderons un tissu imprégné de l'odeur ou du parfum de la maman afin que l'enfant malgré la séparation avec sa maman soit rassuré.

❖ **L'ouïe :** Dès le septième mois de vie intra utérine, le bébé réagit aux sonorités environnantes : Les battements du cœur de sa maman, les vibrations de sa voix ainsi que celle du papa.

A la naissance, bébé est capable de distinguer tous les sons et de différencier les graves et les aigus, les sons familiers et inhabituels, son ouïe est remarquable. Il perçoit même les nuances linguistiques et peut se familiariser aisément avec n'importe quelle langue du monde. Cependant, le nouveau-né a une audition sélective et très vite, son champ auditif se restreint à celui de sa culture.

Dès la naissance, il est rassuré par la voix « familière » de ses parents et apaisé par les musiques qu'il aura entendues fréquemment durant la grossesse. Il les reconnaît et elles représentent pour lui une sécurité.

Au même titre que le sens de l'odorat de bébé, pour le bon développement de bébé, il est essentiel de stimuler son sens de l'ouïe au sein de la structure.

Pour cela, nous allons leur faire écouter des musiques avec des sonorités différentes, des comptines qui allient sons, rythme des syllabes et gestes, mimiques.

Bébé aura tout loisir au fil des mois d'expérimenter de nouveaux sons : taper des mains, taper dans l'assiette avec la cuillère, entrechoquer des objets....

- ❖ **La vue** : Au septième mois de grossesse, alors qu'il n'est encore qu'un fœtus, bébé ouvre les yeux dans le ventre de sa maman pour la première fois. Alors que jusqu'à présent, il ne voyait qu'en noir et blanc, dès son deuxième mois de vie, il commence à voir la vie en couleurs : le rouge et le vert s'intègrent alors à sa vision... il cherche les regards. En fin observateur, il reconnaît les objets familiers dès trois mois. Quelques semaines plus tard, il est capable de distinguer les expressions de votre visage et de suivre vos déplacements. C'est à l'âge de six mois que la vision de bébé franchit une étape importante. Il perçoit à ce moment les couleurs primaires, mais également les distances et les reliefs.

Echangez un regard, une émotion ! Il vous regarde attentivement, vous le fixez, émerveillé. Sentiments, ravissements, interrogations, étonnements... toute une palette d'émotions passe par les yeux de l'un et de l'autre. Une véritable complicité et un attachement profond se créent ainsi, à travers ces regards qui ne cesseront plus de s'échanger.

Au sein de la crèche, il est primordial de stimuler la vision : des mobiles qui bougent, un miroir qui va permettre à l'enfant de se découvrir, tout d'abord il essaiera de rentrer en relation avec « cet autre » puis progressivement il prendra conscience peu à peu que cette image est le reflet de lui-même....A ce moment il aura pris conscience de son corps

- ❖ **Le toucher** : Bébé s'éveille aux sensations du toucher dans le ventre de sa maman grâce au liquide amniotique. Il se laisse bercer par les mouvements, perçoit les caresses sur le ventre. Il est à l'affût du moindre contact ... Au 6ème mois de grossesse, l'ensemble de son système tactile est prêt à fonctionner. Les premières véritables informations qu'il reçoit sont incontestablement les messages transmis par la peau.

Confortablement lové pendant neuf mois dans la chaude enveloppe du liquide amniotique, bébé va bientôt découvrir les nouvelles sensations qui l'attendent à l'extérieur. Après l'accouchement et le choc de la fraîcheur aérienne, c'est le creux des bras de ses parents qui remplace ce cocon sécurisant. Bébé apprécie ce contact doux et chaleureux avec la peau maternelle et paternelle. Un baiser déposé tendrement ou la rencontre avec le sein de sa maman suffisent à le rassurer. Cette relation tactile joue un rôle dans la communication affective et le lien d'attachement. Comme pour retrouver l'abri que constituait le nid douillet qu'était le ventre de sa maman, bébé aime à être câliné. Il sollicite constamment ce contact pour se prouver qu'il est aimé

Plus bébé touche, plus il devient habile. De mois en mois, ses gestes s'affirment et gagnent en assurance. Entre 9 et 12 mois, il acquiert ce que les pédiatres appellent le réflexe pince pouce-index. Il est maintenant capable d'attraper un objet entre ses doigts.

Au sein de la crèche s'imposent donc des tissus de texture différentes que bébé puisse toucher, des voilages par exemple, qui offrent en plus un terrain de cache-cache, un sol constitué de « doux, rugueux, froid, tiède », ..., bref il est primordial de leur offrir des terrains d'expérience.

- ❖ **Le goût** : Le goût, un sens à part entière et ô combien important !! Très tôt, l'enfant entre en contact avec les différentes saveurs. Lors de la grossesse, les aliments consommés par la mère sont en partie perçus par son enfant à travers le liquide amniotique. L'enfant vit alors ses premières expériences avec les différentes saveurs.

Les aliments des premières années de vie conditionnent l'alimentation à l'âge adulte.

Au sein de la crèche, proposer des plats à goût unique et différents chaque jour nous semble un bon compromis entre le développement du goût chez le jeune enfant et les mesures de sécurité obligatoires prônées par les services vétérinaires.

3/ ALIMENTATION :

Les repas sont fournis par une société de restauration et livrés chaque jour.

Pour les bébés :

Les repas seront proposés aux bébés lorsqu'ils en signifieront le besoin. Les biberons seront donnés dans les bras pour favoriser l'échange avec l'enfant. L'adulte sera attentif à ses regards. Progressivement on accompagnera l'enfant à prendre plus d'indépendance par rapport à l'adulte : passage du biberon à la cuillère, puis accompagnement de l'enfant à manger seul.

Il est important de faire du repas un moment de détente et de convivialité. Manger ensemble est un plaisir partagé, un temps fort d'échanges et de découvertes, qui permet d'éduquer le goût de l'enfant.

L'enfant aime manipuler les aliments car il a besoin de connaître par le toucher ce qu'il mange. Il faut cependant lui apprendre à respecter la nourriture. Peu à peu, il lui est proposé une cuillère et il apprend avec plaisir à manger seul.

Le repas peut être l'occasion pour l'enfant de manifester son opposition à l'adulte. Le professionnel évite tout conflit à ce moment. Il tient compte de son opposition et ne le force pas à manger. Il ne s'agit pas de faire du forçage, ce qui aggraverait la situation.

L'enfant qui refuse de manger est une situation oh! Combien fréquente. Elle entre dans le cadre de ce que les anglo-saxons appellent avec raison, une "no-win confrontation", c'est-à-dire, une lutte sans espoir de gagner. Pour donner ou redonner à l'enfant le goût de s'alimenter, il faut éviter toute contrainte dans les horaires, préparer des plats appétissants et les offrir dans un cadre agréable et détendu. La situation doit être dédramatisée et regardée avec lucidité et bon sens. Dans les sociétés occidentales, les habitudes alimentaires sont de manger beaucoup plus qu'il n'est nécessaire. Les consommations quotidiennes des individus sont presque toujours de 20 à 50% supérieures aux besoins théoriques. Face à ces coutumes, l'individu qui se contenterait du strict nécessaire semblerait ne pas manger suffisamment. Les éléments d'appréciation des parents sont donc faussés à la base. De plus, par rapport aux normes théoriques standards, chaque individu a ses propres besoins. Les écarts entre gros et petits mangeurs peuvent aller du simple au double.

Il y a des enfants normaux qui mangent beaucoup et des enfants normaux qui mangent peu. Certains enfants se portent très bien avec un seul bon repas par jour, les autres se résumant à une lente mastication teintée d'ennui... Il n'y a aucune raison scientifique pour obliger l'enfant à manger 3 fois par jour s'il ne le veut pas. Il se pliera de toute façon à cette règle sociale un jour ou l'autre. Ce n'est donc pas la peine d'en faire une occasion de conflit qui s'éternisera sans résultat. De faibles besoins alimentaires allant de pair avec un bon développement et une activité normale sont une preuve d'excellente santé. Il faut donc calmer l'angoisse des parents. Il faut qu'ils comprennent que tout n'est pas centré sur l'appétit de l'enfant, sur ce qu'il mange et ce qu'il laisse. Si l'enfant se rend compte que ses parents accordent moins d'importance à la prise des repas, il prendra moins de plaisir à refuser de s'alimenter. Le conseil fondamental à donner aux parents est que, sous aucun prétexte et dans aucune circonstance, ils ne doivent forcer l'enfant à manger. Il faut cesser d'employer la force, la ruse, les jeux etc... Le repas devient alors un instant de plaisir pour tout le monde.

↳ **Le Déjeuner :**

Le lait des nourrissons est fourni par la structure. La marque est choisie par le gestionnaire et les familles sont informées de ce choix dès l'inscription.

Le lait maternel est également accepté. Son conditionnement et son transport doivent être rigoureusement respectés (dans une poche prévue à cet effet et dans un contenant isotherme avec l'heure et la date du tirage de lait et de la congélation).

De plus, une pièce au sein de la structure est mise à disposition pour accueillir les mamans qui souhaitent allaiter leur enfant.

La diversification alimentaire se fait dès lors que les parents le décident et nous en informe (le souhait des familles est scrupuleusement respecté); progressivement et selon le rythme de l'enfant. Au moment du déjeuner, le repas est mixé, il se compose d'une purée de légumes avec féculent accompagné de viande ou poisson et sera complété par un dessert.

Les menus sont affichés à l'entrée de la structure.

↳ **Le goûter :**

Les bébés sont installés dans les bras d'une professionnelle pour prendre le biberon et dans un transat pour manger yaourt ou compote.

Goûter des Bébés : Laitage ou biberon + compote.

Les moyens et les grands viennent s'installer à partir 15h30, selon leur rythme.

Goûter des Moyens et des Grands : Laitage + compotes et/ou fruits et/ou gâteaux.

Les menus sont affichés à l'entrée de la structure.

↳ **En conclusion :**

Durant chaque installation au repas, les enfants se lavent les mains au lavabo avant le repas et le visage et les mains en fin de repas.

Chaque régime ou coutume est respecté en adéquation avec les besoins de l'enfant. Les régimes spécifiques sont fournis par les parents.

Nous nous adaptons également aux changements concernant les normes nutritionnelles, dans le cadre de la prévention de l'obésité.

4 / SOMMEIL :

Le sommeil est nécessaire à la croissance, à la maturation du système nerveux et également pour récupérer de la fatigue et de l'agitation.

L'équipe expliquera les méfaits d'un réveil imposé et soulignera que l'enfant ne dormira pas plus tôt le soir. Dormir n'est pas une obligation, c'est un besoin. Les levers et couchers des enfants seront donc faits de façon échelonnée. Pour respecter ses besoins, l'équipe évitera de réveiller un enfant.

Moment de plaisir et d'apaisement, le sommeil est nécessaire à l'équilibre de l'enfant. Si l'enfant a besoin de repos, il n'en a pas forcément envie. Le professionnel veille à repérer les signes de fatigue de l'enfant (bâillements, pleurs, frottement des yeux...) et lui explique la nécessité de se reposer.

La durée de sommeil est propre à chaque enfant, elle doit être respectée ainsi que les habitudes de l'enfant (doudou, sucette, pénombre, calme...). Ces rituels aident l'enfant à gérer son angoisse de la séparation qui réapparaît parfois au moment du coucher. Le professionnel le comprend et le soutient en le maternant. L'enfant peut avoir besoin d'une présence, le professionnel l'accompagne alors dans son endormissement.

Il est important de revaloriser le lit et le plaisir du sommeil. Le lit n'est pas un lieu de punition ni de jeu.

↳ **Description**

- Quatre salles de sieste : des lits berceaux sont réservés aux plus petits, des couchettes pour l'autonomie des plus grands.
- Chaque enfant a son lit attitré lors d'accueil régulier.

➤ Présence d'un adulte.

↳ **Fonctionnement :**

Nous proposons à chaque enfant un temps de sieste adapté à son âge, à son rythme, dans le calme, la pénombre, avec une bonne température de pièce à 18°C.

Le respect des habitudes de l'enfant est primordial : turbulette, doudou, tétine... aident à l'endormissement. Si l'enfant a besoin de notre présence, d'être bercé, nous sommes disponibles.

Le rythme du sommeil est adapté à chaque enfant, petit ou grand. Pour les plus grands, un temps de sieste est proposé après le repas. Des temps calmes peuvent également être proposés avec un temps de lecture ou de relaxation au son d'une musique douce.

Les temps de sieste sont respectés : réveiller un enfant pourrait nuire aux divers rôles bénéfiques du sommeil, sur le plan physique et psychique. Les enfants se réveillent d'eux-mêmes. Deux personnes accompagnent et veillent à l'endormissement et au sommeil de tous les enfants. Le temps de sieste de l'enfant est noté et transmis le soir aux parents pour information.

5 / CHANGE :

Le change est un moment privilégié entre le professionnel et l'enfant. Un échange vrai et chaleureux se crée tout particulièrement à cette occasion.

Devenir propre signifie « grandir ». Il est important de saisir le moment de l'acquisition de la propreté. Un bon développement psychomoteur et une vie affective non troublée sont les conditions nécessaires pour que l'enfant soit apte à devenir propre.

Il faut ensuite qu'il en ait envie. Il est important de ne pas le forcer. D'un commun accord, parents et professionnels initient l'enfant en douceur. L'enfant peut régresser s'il a peur, s'il est inquiet d'une situation nouvelle ou non expliquée. Il peut alors demander une couche. Il est important de tenir compte de son désir et de l'aider à surmonter ses difficultés du moment.

Une attitude sereine et détendue du professionnel aide l'enfant dans son choix de devenir propre. Il l'encourage et le félicite sans le gronder en cas d'échec.

Pour le bien-être des enfants, l'équipe va se détacher progressivement des transmissions concernant les besoins primaires (changes, repas, sommeil...), certes utiles, les premiers mois de la vie de l'enfant. Les parents sont souvent stressés par la période d'opposition autour des deux ans et mettent parfois la pression sur les professionnels et sur l'enfant concernant l'acquisition de la propreté.

En effet, l'enfant rentre à l'école selon les critères de l'Éducation Nationale seulement « s'il est propre ». L'enfant sent qu'il y a un enjeu et une focalisation de ses parents, cela risque de le bloquer dans son acquisition physiologique de la propreté. Ce processus physiologique et psychologique nécessite une maturation neuromusculaire qui est propre à chacun.

Il peut alors en faire lui aussi une préoccupation principale (pour faire plaisir à maman) et selon son degré d'angoisse, de réussite, cela peut interférer sur son évolution et son éveil global.

Dans cette étape délicate, l'équipe aura un rôle de conseil, d'aiguilleur vis-à-vis des parents et des enfants, elle épaulera, guidera, rassurera les parents et les enfants.

↳ **Description**

Une salle de bain et 2 blocs fonctionnels sont prévus pour le change des enfants. Les changes sont régulièrement faits selon le besoin de l'enfant. Les parents fournissent les vêtements de change en cas de besoin.

Les couches et produits servant pour le change sont fournis par la structure. Les marques choisies seront communiquées aux parents dès l'inscription de l'enfant.

↳ **Fonctionnement**

En premier lieu, comme nous le faisons pour chaque nouvelle action, nous précisons à l'enfant, que nous allons le changer. Le change est un moment très important dans le rythme de la journée, en effet pour les plus jeunes, les soins d'hygiène sont des temps d'échanges. Pour les plus grands, le contrôle des sphincters est un acte volontaire qui accompagne l'acquisition de la propreté, se produisant entre 18 et 36 mois. C'est une étape essentielle dans l'acquisition de son autonomie, elle se fait en échange avec les parents. L'accès aux toilettes et aux pots est autorisé à la demande de l'enfant.

Chaque enfant, moyen et grand, à la possibilité de faire lui-même sa toilette avec un gant, et de se laver les mains après le change, afin de favoriser son autonomie. Deux personnes sont référentes des temps de change tout au long de la journée. Les changes du jour sont notés sur une feuille de transmissions ; ainsi que les traitements donnés suivant une ordonnance et les soins lors des « petits bobos ». Ce document est classé et archivé, en fin de journée pour garantir une traçabilité.

6 / TRAITEMENT :

Le personnel de l'établissement peut être amené à administrer exceptionnellement un traitement ou des soins médicaux sur présentation :

- d'une ordonnance datée et signée par le pédiatre ou le médecin traitant de l'enfant ou d'un protocole rempli, daté et signé par le pédiatre ou le médecin traitant.
- D'une autorisation écrite des parents.
- Le nom du médicament inscrit sur la prescription et l'autorisation parental doit correspondre au nom indiqué sur la boîte du dit médicament.
- Les parents s'engagent à fournir le dit médicament et à s'assurer de son bon renouvellement.

7 / ACCUEIL :

↳ Inscription

Le premier accueil se fait lors de l'inscription de l'enfant. Un rendez-vous est pris avec le directeur du multi-accueil. Lors de ce premier rendez-vous, les documents administratifs obligatoires sont donnés et le règlement de fonctionnement est lu.

C'est également un moment pour être à l'écoute des besoins des parents et répondre à leurs attentes particulières en établissant une relation basée sur le respect et la confiance.

Un rendez-vous est pris ce jour-là pour la visite de l'établissement et les temps d'adaptation.

↳ Visite et premier échange

Lors de la visite nous présentons les différents espaces avec leurs fonctionnements et le personnel, ce qui permet à l'enfant de visualiser les différents espaces. Le référent de l'enfant échangera avec les parents et l'enfant et notera sur une fiche les habitudes de l'enfant. Cet échange permet d'être à l'écoute des attentes affectives, éducatives et culturelles des parents ainsi que de découvrir les habitudes et le rythme de vie de l'enfant. Lors de ce premier échange, il est important de créer une relation de confiance et de respect mutuel entre les parents et les professionnels. Pendant cet échange, l'enfant peut commencer à explorer le nouvel espace.

↳ L'accueil des familles et des enfants au quotidien

➤ L'accueil du matin :

· L'accueil du matin est un moment primordial qui détermine en grande partie le déroulement de la journée pour l'enfant tout autant que pour ses parents. Les transmissions (sommeil, repas, traitement éventuel, évènement particulier...) vont permettre la continuité des soins, du maternage, des repères entre la famille et le multi-accueil.

· Les professionnels se rendent disponibles au maximum, accueillants, à un moment où plusieurs parents peuvent arriver ensemble. Ils doivent pouvoir se positionner pour écouter chaque parent. Le professionnel qui accueille l'enfant s'adresse à lui en le nommant par son prénom et en se mettant à sa hauteur pour lui dire bonjour. L'enfant rentre seul, ou en donnant la main au professionnel ou est pris dans les bras.

· L'enfant qui le désire garde son doudou lors de son arrivée, c'est lui qui s'en séparera le moment voulu. C'est important de respecter la dimension affective de cet objet qui fait le lien entre la maison et le multi-accueil. Pour cette même raison l'enfant pourra le demander à tout moment de la journée.

· Nous utilisons des fiches de transmissions sur lesquelles nous notons les informations données par les parents le matin, afin d'assurer un meilleur suivi de l'enfant

➤ L'accueil du soir :

· Le soir, l'arrivée de sa famille est pour l'enfant un temps chargé d'émotions, laissons-lui le temps de l'assumer. Si nécessaire, les professionnels aideront aussi les parents à gérer ce moment dans le souci de retrouvailles réussies.

· Les professionnels restituent au mieux le déroulement de la journée de l'enfant afin que les parents se réapproprient ce temps de séparation et puissent partir en toute quiétude. Les fiches de transmissions sont alors un support précieux.

· Ces temps quotidiens d'échanges renforcent chaque jour la relation de confiance qui s'est instaurée lors de la visite et du premier échange.

↳ Soutien à la parentalité

Les parents ont parfois besoin de soutien, de conseils, d'écoute à un moment où ils rencontrent des difficultés avec leur enfant suite à un stress, un changement de situation, de fatigue....

Les professionnels vont alors prévoir un temps d'écoute plus approfondi et recevoir les parents dans un lieu plus calme.

8 / ACCUEIL D'UN STAGIAIRE (pour le personnel) :

Le directeur ou son adjoint, lors du 1er entretien, lui présente rapidement le fonctionnement du service. Il lui remet un livret d'accueil du stagiaire. Il s'informe sur sa formation et ses expériences auprès des enfants ainsi que sur ses attentes et ses besoins, ses objectifs de stage.

↳ Le premier jour

L'accueil du stagiaire, dans le service, est fait par le directeur ou l'éducateur de jeunes enfants présent. L'accueil est très important (ce n'est pas facile d'arriver dans un univers inconnu).

Il est important de présenter rapidement le fonctionnement du service et de présenter le stagiaire aux enfants et aux parents. C'est un temps de découverte et d'observation : selon ses capacités, aide aux habillages, aux repas, aux activités.

↳ Pendant le stage

Il faut lui expliquer l'importance de la verbalisation à l'enfant.

Pour les initiatives, elles sont laissées à l'appréciation du référent, de l'équipe selon son niveau, et ses compétences. L'équipe insistera sur l'importance de l'hygiène (lavage des mains), et les soins à l'enfant seront toujours réalisés avec le référent.

Le stagiaire est là pour apprendre, non pour remplacer.

9 / SECRET PROFESSIONNEL :

Le respect du secret professionnel est une obligation légale et morale. Selon les articles 226.13 et 226.14 du Code Pénal, il s'applique à toute information apprise, comprise ou sue concernant les usagers du multi accueil dans le cadre d'une activité professionnelle comme un stage. Il s'agit de respecter la confidentialité des informations à l'égard des usagers et le respect de leur vie privée. La révélation d'une information par une personne qui en est dépositaire est punie par la Loi.

10/ ADAPTATION DU NOUVEL ENFANT

Lors de l'inscription, le directeur explique les modalités d'adaptation de l'enfant décrites ci-dessous :

↳ Le premier jour

Une personne référente (auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants ou aide auxiliaire) accueille l'enfant et sa famille au multi-accueil.

Pendant le temps d'adaptation, elle est l'interlocuteur privilégié des parents :

- Visite de la structure.
- Présentation du personnel avec les différentes fonctions.
- Recueil des informations sur les habitudes et rythmes de vie de l'enfant. Après le départ de la famille, le professionnel a pour rôle de transmettre les informations recueillies à ses collègues par oral et par écrit.
- Les premiers contacts avec l'enfant (découverte de la structure et du personnel).
- L'écoute des parents, de leurs impressions, attentes et inquiétudes.

De même, cette personne référente élabore avec les parents un temps d'adaptation qui sera personnalisé en fonction de l'enfant mais aussi de ses parents. Cette période aidera chacun à mieux vivre le passage de la maison au multi-accueil.

Lors de ce premier jour, il s'agit d'un temps de découverte sans séparation.

↳ L'adaptation se déroule sur deux semaines de la manière suivante

- Durant le premier temps d'accueil, les parents restent présents auprès de l'enfant un quart d'heure, vingt minutes, le temps que l'enfant se familiarise avec les lieux, le personnel et les enfants présents.
- Puis pour les enfants accueillis à la journée, l'enfant restera une demi-journée, puis une demi-journée avec un repas, et une demi-journée avec un repas suivi d'une sieste.
- Avant de lui dire au revoir, les parents expliquent à l'enfant qu'il va rester jouer dans la structure et qu'ils vont revenir le chercher.
- Les parents doivent être joignables et peuvent téléphoner pour avoir des nouvelles de leur enfant.

Parfois l'adaptation se passe bien au départ mais dans certains cas, l'enfant réalise que la séparation va devenir régulière et l'enfant éprouve des difficultés face à la séparation. Les parents seront amenés à prendre leurs dispositions pour avoir un délai plus long avant une reprise de travail.

Tout au long de ces étapes, nous encourageons les parents à parler à leur enfant du multi-accueil, nous leur proposons de lui laisser un objet familier (peluche, mini album photo de la famille, turbulette ...).

L'adaptation est un moment privilégié pendant lequel l'équipe est attentive et disponible, afin d'instaurer un climat de confiance auprès de l'enfant et de ses parents.

Afin d'éviter que l'enfant débute sur une semaine de cinq jours à la reprise du travail de la maman, nous lui conseillons de reprendre le travail en milieu de semaine afin que cela soit moins long, ou de commencer l'adaptation quelques jours avant la reprise effective du travail

11 / ACCUEIL D'UN ENFANT PORTEUR DE HANDICAP OU PORTEUR DE MALADIES CHRONIQUES OU EN DIFFICULTES AU MULTI-ACCUEIL :

Il s'agit de mettre en place un projet d'accueil renforcé, qui s'inspire des modalités d'accueil de l'enfant sans particularité.

Ce document concerne les enfants handicapés ou en difficultés connues, qui ne sont pas encore au multi-accueil, mais aussi les enfants déjà en accueil pour lesquels le handicap n'a pas été identifié dès le début de la prise en charge.

↳ **La décision**

Le premier contact avec les parents est primordial et nécessite une entière disponibilité de la part du directeur du multi-accueil. Un rendez-vous sera fixé avec les deux parents, en présence de l'enfant de préférence, mais il est laissé aux parents le soin d'en décider. Si ce premier rendez-vous a lieu sans l'enfant, nous proposerons un deuxième avec lui.

Le directeur s'attachera à écouter les parents parler du handicap ou de la maladie de leur enfant, de leur vécu, de leurs attentes en regard du mode d'accueil et de leurs inquiétudes, afin de les soutenir et de reconnaître leur statut de parents d'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique.

La décision d'accueil de l'enfant ne se fera pas au cours de cet entretien. En effet, un rendez-vous sera fixé avec le pédiatre du multi-accueil. Pour cela, il sera essentiel de fournir tous les documents en rapport avec les difficultés de l'enfant, la liste des médecins et autres intervenants impliqués dans le suivi de l'enfant (des contacts téléphoniques avec ceux-ci sont possibles, après accord des parents). Une évaluation des besoins en personnel et matériel sera faite selon le handicap ou la maladie ainsi qu'une demande budgétaire auprès de la commune, ainsi qu'une évaluation des besoins éventuels de formation pour l'équipe.

La décision sera prise de façon collégiale (pédiatre de la structure, directeur de la structure, président du C.C.A.S.) ainsi que les modalités d'accueil.

↳ **Après accord**

Une fois la décision d'accueil prise, les parents seront reçus pour leur indiquer les modalités retenues et rédaction d'un projet d'accueil individualisé par le médecin. Ce PAI sera réactualisé en fonction de l'évolution de l'enfant.

Le temps d'intégration et d'adaptation peut être plus long, car plus progressif, pour l'enfant, les parents, mais aussi pour les professionnels. Il est conseillé d'augmenter le temps de garde progressivement.

Une réunion de concertation avec l'équipe médico-psycho-sociale, qui prend en charge l'enfant porteur de handicap ou porteur de maladies chroniques ou en difficultés peut être envisagée, en présence des parents.

Si l'accueil de l'enfant est refusé, un rendez-vous avec le directeur de la structure et le médecin est proposé afin d'essayer d'orienter l'enfant vers une structure plus adaptée, en concertation avec les autres intervenants.

↳ **La vie au multi-accueil avec l'enfant porteur de handicap ou de maladies chroniques :**

Les autres enfants accueillis au multi-accueil seront préparés à l'arrivée de cet enfant avec des mots simples pour expliquer le handicap ou la maladie chronique.

12 / JEUX :

Le jeu est au cœur de l'enfance. C'est un élément fondamental dans la structuration de la personnalité de l'enfant. C'est en jouant que l'enfant découvre le monde qui l'entoure.

Le professionnel sécurise, stimule et encourage l'enfant en lui proposant des jeux et des activités adaptés à ses capacités. Il veille à créer un climat associant plaisir et bien-être. L'enfant tisse des liens avec son référent. Toutefois, il est important qu'il se confronte aux situations nouvelles et côtoie d'autres adultes et d'autres enfants.

Les enfants sont associés aux règles de vie collective. Par notre façon d'être et de faire, l'enfant va intégrer la notion de respect. L'apprentissage du respect d'autrui, de soi, du matériel, représente un moyen d'accéder progressivement à l'autonomie et à la responsabilisation.

Notre présence, parfois discrète et observatrice, parfois active, doit rassurer et encourager l'enfant dans ce qu'il entreprend. Notre attitude lui permet d'apprendre à faire seul et d'y prendre du plaisir. Doucement, l'enfant acquiert une connaissance de soi, une confiance en lui et peut alors faire preuve d'autonomie à travers les gestes de la vie quotidienne. Il s'affirme en se différenciant des autres.

A travers le jeu, l'enfant crée ou rencontre des situations fictives dans lesquelles il vit des émotions réelles.

a/ Le jeu participe à l'éveil et au développement de chaque enfant.

Le développement moteur et intellectuel :

- Stimuler l'expérimentation.
- Favoriser l'exploration.
- Pas de mise en échec.
- Pas d'obligation.

La maturation affective et neurologique :

- Mise à disposition de jeux symboliques.
- Aménagement de jeux d'imitations.

- Accorder une place positive à l'imagination.
- Sécuriser chacun dans l'expression de ses émotions ou de ses ressentis.

Socialisation, construction de l'identité :

- Permettre à chacun de se positionner face à un groupe, de trouver sa place à son rythme et à sa manière.
- Permettre à chacun de s'exprimer, d'affirmer ses choix et ses goûts.
- Permettre à chacun d'éprouver du plaisir.

b/ Les ateliers favorisent le bien-être de chaque enfant en s'ajustant aux besoins spécifiques

Progression dans les acquisitions, développement des compétences :

- Favoriser le développement de la créativité, des capacités d'initiatives.
- Développement et apprentissage sensoriel.
- Construction cognitive.
- Développement du langage.

Appropriation de son environnement, connaissance et expression de soi :

- S'impliquer dans l'aménagement, la décoration de son lieu de vie.
- Savoir appréhender une représentation, une image, une expérience.
- Trouver un espace-temps "défouloir".
- Permettre à chacun d'exprimer ses choix, ses goûts, de se positionner face à l'autre et dans le groupe.

Le choix et l'élaboration des projets d'animations :

- S'impliquer dans des projets, des thèmes suivis et élaborés.
- Offrir aux enfants un panel d'axes d'approche à la fois répétitifs et variés.
- Sensibiliser les enfants à la culture, l'art, la tradition, l'environnement.
- Offrir un moment de détente et de plaisir.

c/ L'attitude de l'adulte, élément essentiel au bon déroulement du jeu

Présence active :

- Etre vigilant au bon déroulement du jeu.
- Etre encourageant.
- Etre sécurisant.
- Permettre à l'enfant d'être sujet et acteur de son jeu.

Garant du bien-être de chacun :

- Etre garant du respect des règles de vie en collectivité.
- Veiller à assurer son rôle de bouclier / repère.
- Travailler et affiner son intervention de manière à prévenir d'éventuelles carences, cibler certains manques ou besoins spécifiques.

Respect des compétences et des besoins de chacun :

- Proposition de jeux adaptés à l'âge, aux capacités de chacun.
- Proposition de jeux adaptés aux envies, au niveau de curiosité de chacun.
- Aménagement du temps et de l'espace, établir un environnement riche et protégé.

Les parents sont invités à participer à certains ateliers, temps festifs ou sorties de la vie de l'enfant. Ces moments où ils sont présents avec leur enfant leur permettent d'échanger aussi sur ce qui peut les inquiéter, les interroger, sur tout ce qui concerne l'éveil, le développement de leur enfant ou plus généralement sur des questions de fonctionnement de la structure. Les familles sont souvent détendues, prennent le temps d'observer, de jouer, de parler.

Tous ces temps de rencontre avec les parents permettent aux professionnels de valoriser les compétences des parents et de reconnaître et prendre en compte les pratiques et les attentes des familles.

☞ **Activité lecture à la bibliothèque :**

➤ Objectifs :

- Donner le goût des livres.
- Familiariser à la manipulation de livres.
- Sensibiliser à la lecture – plaisir.
- Développer l'observation, l'écoute, le langage.

➤ Le rapport enfant-livre, enfant-histoire :

- Lire-écouter des histoires, c'est l'occasion de développer une relation chaleureuse, amicale ou de tendresse avec l'adulte et les autres enfants.
- Grâce aux personnages des histoires, les enfants adoptent des valeurs qui nous sont essentielles : par imitation avec ces personnages, ils essaieront à la générosité, au courage, à la curiosité ...
- Les livres donnent accès à des lieux imaginaires ou réels, à des époques différentes, à des modes de vie variés. Les livres permettent une ouverture sur la culture.
- Le contact avec les livres et la relation avec les adultes au moyen des livres favorisent le développement des connaissances et du vocabulaire.

☞ **Activité Baby-Gym :** pour les enfants de plus de 20 mois avec une bonne acquisition de la marche.

- Objectifs : La Baby-Gym est une activité physique proposée aux enfants dans un milieu approprié avec du matériel adapté, qui favorise l'épanouissement de toutes les capacités corporelles, affectives et psychomotrices de l'enfant.

Tous les exercices sont abordés dans la bonne humeur et encadrés par un éducateur sportif.

- Permettre à l'enfant de prendre confiance en lui.
- Développer sa motricité globale.
- Satisfaire son besoin d'action et de mouvement.

- Fonctionnement : Les séances sont une fois par semaine pour une durée d'une heure, sauf pendant les vacances scolaires.

Les enfants évolueront dans cet espace pieds nus et en tenue adaptée à la gym.

☞ **Rencontre avec les enfants des écoles maternelles :** Au mois de mai ou de juin, les enfants qui entrent à l'école au mois de septembre passent une matinée à l'école maternelle qu'ils vont intégrer.

- Objectifs : Cette matinée a pour objectif de faire découvrir l'école aux enfants du multi-accueil, permettant aux enfants de découvrir les locaux et le personnel aux travers des activités quotidiennes d'une classe de petite section.
- Dans un second temps et dans le but de continuer cette découverte, deux classes de petites sections sont conviées à un pique-nique avec les enfants du multi-accueil.

☞ **Rencontre avec les enfants du Centre de Loisirs de Valdoie et actions passerelles :** plusieurs fois dans l'année, le multi-accueil et le centre de loisirs de Valdoie vont proposer des activités communes afin de permettre aux futurs enfants du centre de loisirs de s'adapter aux locaux, aux animateurs de cette nouvelle structure à découvrir au mois de septembre.

- Objectifs : Ces temps d'échanges vont permettre une adaptation progressive aux plus grands avant la rentrée scolaire. Ce partenariat permet aussi une diversification intéressante des activités proposées. De plus, ces temps permettront à l'équipe du Centre de Loisirs d'avoir un premier contact avec les parents des enfants du multi-accueil.

☞ **Découverte de l'informatique :** pour les 2/3 ans.

- Quel intérêt à introduire l'ordinateur chez les petits ? Le premier avantage est une l'apprentissage : l'enfant apprend tout en jouant à connaître la machine, à utiliser le clavier, à déplacer la souris, à s'habituer aux différentes logiques des logiciels. Et si cet apprentissage a été fait en crèche... il devient plus aisé en maternelle.
- Débarrassés des problèmes de manipulation, les enseignants peuvent alors directement travailler sur les contenus. En effet, quand l'enfant est à l'aise avec la machine, il devient doucement autonome, et, seul devant son écran, comprend ses erreurs et s'efforce d'y remédier, motivé par le côté ludique.
- Le premier objectif pour un débutant - quel que soit son âge, d'ailleurs -, est d'apprendre à manipuler avec aisance les différents outils, clavier (en particulier les touches « flèches ») et souris. Dans les deux cas, il faut matériellement passer d'un plan horizontal - plan du clavier, plan de travail sur lequel « court » la souris - au plan vertical de l'écran.
- Aller vers l'avant engendre un déplacement vers le haut sur l'écran, alors qu'un mouvement vers l'utilisateur revient au contraire à descendre. Les directions gauche et droite restent logiques. Cette gymnastique, qui paraît évidente une fois acquise, est extrêmement complexe pour le jeune enfant : accepter de parler du « haut » de la feuille quand elle est à plat n'est pas simple. Dans ce sens, ce travail avec l'ordinateur se trouve en relation directe avec le passage du tableau vertical à la feuille posée sur la table, horizontale.
- Pour travailler dans ce domaine, il est intéressant de proposer des jeux d'orientation, de déplacement et de discrimination visuelle (couleurs, formes...), pour lesquels il est généralement possible de choisir entre le clavier et la souris, encore que certains paraissent mieux adaptés à l'un ou à l'autre de ces outils.
- Les flèches, plus précises d'emblée à condition de ne pas appuyer trop longtemps sur les touches - les enfants ont parfois du mal à ne pas avoir le doigt « lourd » - sont dans un premier temps plus faciles à utiliser. Les déplacements sur quadrillages, sont également très formateurs.

☞ Développement des activités extérieures au multi-accueil :

- Organisation de journées à thème (ex : visite d'une ferme...).
- Participation à des activités extérieures (ex : Spectacle du Festival Contes et Compagnie...).

☞ Atelier d'éveil musical : Au travers d'activités ludiques, les ateliers d'éveil musical ont pour objectif de faire découvrir à l'enfant sa voix et le monde sonore, développer son sens artistique, stimuler son imagination et sa créativité.

- Les ateliers sont présentés dans un esprit récréatif où le jeu, associé à la découverte, donne la possibilité aux enfants de « vivre la musique » avant tout.
- Ces séances d'éveil font appel aux facultés sensibles de l'enfant telles que la perception auditive, tactile et visuelle, le rythme, la coordination, l'orientation et, selon l'âge, le développement de sa capacité d'écoute et de concentration.
- Pourquoi proposer des séances d'éveil musical en multi-accueil ?
 - 0 à 3 ans nous paraît une période privilégiée pour découvrir le monde sonore environnant, pour sentir et expérimenter ses propres ressources musicales.
 - Avant la naissance, les balancements in utéro et les chansons chantées par la famille pendant la grossesse font que le bébé a déjà un acquis musical. L'éveil musical va l'aider à retrouver ces sensations par l'écoute de chansons ou de musiques enfantines.
 - Dès le berceau, dans la relation intime mère-enfant, commence cet échange où le sonore et l'affectif sont profondément liés. Les chansons pour les bercer, les calmer, les échanges vocaux, les gazouillements, les jeux de doigts, établissent une très forte complicité entre adultes et enfants. La plupart de ces éléments constitue un patrimoine qui deviendra une référence.
 - Débuter les séances d'éveil musical dès les « années crèches » correspond au moment unique dans la vie de l'enfant où il est en totale réceptivité, curieux et à l'éveil de toute nouveauté, avide de découvrir et d'appréhender le monde qui l'entoure.

13 / ACCUEIL D'UN ENFANT CHEZ UNE ASSISTANTE MATERNELLE :

Le multi accueil regroupe des assistantes maternelles agréées par le Conseil Général du Territoire de Belfort, encadrées par une équipe de professionnels de la petite enfance.

Les assistantes maternelles accueillent de 1 à 4 enfants à leur domicile. Elles bénéficient d'une formation obligatoire, assurée par le Conseil Général.

L'enfant est accueilli chez l'assistante maternelle et, régulièrement, se retrouve avec d'autres enfants dans les locaux du multi accueil prévus et adaptés à cet effet où l'éducatrice de jeunes enfants propose et anime diverses activités.

En participant à cette dynamique de groupe, les assistantes maternelles sont sensibilisées à l'action éducative auprès des enfants (« savoir-faire » et « savoir être »).

Les assistantes maternelles sont accueillies au sein de la structure par groupe de 6/7 enfants maximum, au moins deux temps par semaine suivant un planning établi à l'avance en concertation avec l'équipe :

- Tous les matins de la semaine
- Tous les après-midi de la semaine

De plus, chaque assistante maternelle vient avec les enfants qu'elle accueille au moins une fois par mois prendre le repas avec le reste de l'équipe du multi-accueil et les enfants de l'accueil collectif.

Les assistantes maternelles s'investissent également dans les « grands projets » de la structure, comme participation aux spectacles, aux fêtes avec les familles, aux éventuelles sorties pédagogiques...

L'accueil familial présente le double avantage d'offrir un cadre familial aux enfants, tout en bénéficiant de la stimulation qu'apporte l'organisation du service. Au minimum trois demi-journées par semaine, les enfants accompagnés de leur assistante maternelle bénéficient des locaux du multi accueil. La présence de l'éducatrice de jeunes enfants favorise l'apprentissage de la vie collective, le travail en équipe et la relation par le jeu dès le plus jeune âge.

Les assistantes maternelles sont réunies régulièrement pour les activités quotidiennes et autour d'ateliers à thèmes. Elles viennent sur demi-journées, 3 à 4 fois par semaine. Les groupes sont mélangés pour leur permettre de se retrouver toutes une fois ensemble. Durant leur temps de présence sur la structure, les assistantes maternelles sont invitées à participer, avec leurs enfants, aux divers temps de la matinée ou de l'après-midi. Le matin, à leur arrivée, elles sont sollicitées pour accompagner les enfants durant les temps d'ateliers (activités manuelles, jeux d'imitations, puzzles, loto...). En effet, après un travail en équipe effectué durant un temps de réunion, un planning est mis en place. Il est alors

proposé aux enfants une activité manuelle différente toutes les deux semaines, en fonction du thème de l'année en cours. Puis, elles sont invitées à s'installer au temps de regroupement durant lequel il est proposé aux enfants des histoires, des chansons ou des imagiers sonores. Tout le monde se réunit ainsi pour un temps de convivialité. C'est un moment qui permet à chaque professionnelle de participer à sa manière. Elles s'installent avec les enfants, chantent et canalisent le groupe si besoin.

Concernant l'organisation de l'après-midi, les assistantes maternelles arrivent très souvent pour le goûter. En fonction des enfants qu'elles accueillent, elles viennent s'installer à table ou restent sur le reste du groupe. Pour celles qui s'occupent du goûter, c'est le moment d'installer les enfants à table, de veiller à ce qu'ils soient bien installés afin de prendre le goûter dans de bonnes conditions. Une fois le goûter terminé, les professionnelles invitent les enfants à se laver les mains et la bouche à l'aide d'un gant mouillé. Un moment privilégié avec l'enfant que chacune encourage, ce qui aide ainsi l'enfant dans l'acquisition de son schéma corporel, dans le processus d'autonomie et ainsi dans la prise de confiance en soi. Pendant ce temps, le reste du groupe évolue sous le regard bienveillant des autres professionnelles. C'est un temps plus calme qui permet un travail plus axé sur l'individuel. Les enfants peuvent ainsi solliciter l'adulte pour une lecture, pour un jeu, pour un moment de réconfort ou autre. Une fois le goûter terminé. Le rituel du temps de regroupement est proposé aux enfants qui le souhaitent.

Pour terminer, durant ces demi-journées, les assistantes maternelles participent aussi aux lavages de mains des enfants, aux changes et se proposent volontiers pour accompagner les enfants dehors.

Les assistantes maternelles sont conviées de façon ponctuelle pour des festivités, et ce, tout au long de l'année. Ci-dessous, quelques moments clés :

- **L'Épiphanie** : c'est l'occasion pour les assistantes maternelles de se joindre au personnel de la structure avec les enfants qu'elles accueillent et de partager la galette.
- **Carnaval** : c'est une journée dédiée à la fête où les enfants viennent costumés. Divers ateliers sont proposés tels que le maquillage, la fabrication de masques et la décoration de la salle de vie.
- **Pâques** : une chasse aux œufs est organisée à l'extérieur de la structure. C'est l'occasion pour les enfants et leur assistante maternelle de profiter du parc et de ce moment de convivialité.
- **La fête de fin d'année (scolaire)** : c'est l'opportunité pour toutes les assistantes maternelles de se joindre à l'ensemble du personnel et de clore l'année en cours en partageant un grand goûter avec les familles. Il leur est également proposé de participer aux divers ateliers ludiques et récréatifs qui sont présentés ce jour-là ou à un spectacle présenté par un intervenant extérieur.
- **La semaine du goût** : C'est un moment privilégié pour les assistantes maternelles et leurs enfants qui se retrouvent entre elles pour un temps d'échanges et de partage autour d'activités spécifiques et d'un repas.
- **La fête de Noël** : Le multi-accueil peut faire appel à un intervenant extérieur ou l'équipe décide de monter un spectacle. Une demi-journée est consacrée à ce temps de fête. Un goûter festif est proposé aux enfants, le tout, accompagné de comptines et de chansons de circonstances.

Pour tous ces temps, bien déterminés, durant lesquels les assistantes maternelles sont conviées, le groupe est scindé en deux. Il est alors organisé de façon à ce qu'elles puissent toutes se rencontrer, ainsi que leurs enfants respectifs, au moins une fois.

Par ailleurs, des activités spécifiques leur sont proposées tout au long de l'année telles que :

- **L'atelier musique** : il a lieu une fois par mois. Cet atelier est organisé par une professionnelle du multi-accueil. C'est un temps qui a été planifié sur l'année et ce, à raison d'une fois par mois. C'est un temps, de 30 min environ, durant lequel deux à trois assistantes maternelles se réunissent avec leurs enfants. Une pièce est alors aménagée pour offrir des conditions favorables et plaisantes aux enfants. L'éveil musical a pour objectif de faire découvrir aux enfants de nouveaux sons ainsi que de nouveaux instruments à travers la manipulation et l'écoute. Pour les enfants, ces séances permettent d'apprendre de nouvelles chansons, comptines et chansons à gestes. De plus, l'éveil musical fait appel aux divers sens tels que l'ouïe, le toucher et la vue. Il permet aussi aux enfants de développer leur concentration, leur attention et leur motricité fine lors de la manipulation. Les séances d'éveil musical se structurent de la manière suivante : un rituel d'accueil, une chanson élaborée, un exercice d'écoute, une chanson avec du mouvement, une chanson à gestes ou une comptine et se termine par un rituel de fin. Les enfants ainsi que les assistantes maternelles participent en jouant avec des instruments qui sont proposés en quantité. Elles accompagnent leur collègue tout au long de la séance.
- **L'atelier « baby gym »** : Il a lieu une fois par semaine. Une assistante maternelle et une professionnelle du multi-accueil sont désignées pour accompagner une dizaine d'enfants. Durant cet atelier, les enfants peuvent évoluer dans un environnement approprié et sécurisant sous l'œil bienveillant des accompagnatrices et de l'éducateur sportif. Les professionnelles sont là pour sécuriser, accompagner et encourager l'enfant dans ses prises d'initiatives. Différents ateliers sont proposés et les enfants, s'ils le souhaitent, y participent ou non. C'est un moment qui permet à l'enfant de prendre conscience de ses propres capacités et de prendre confiance en lui. L'adulte peut être sollicité à tout moment, il est donc toujours attentif et présent à la demande. Voici quelques objectifs concernant cette baby gym :

- ✓ Initier les enfants à des pratiques sportives
- ✓ Susciter l'envie de découvrir ses capacités

- ✓ Aider l'enfant à se repérer au sein du groupe, à prendre conscience d'autrui et à le respecter
- ✓ Aider l'enfant à découvrir et à évaluer ses propres limites
- ✓ Susciter sa curiosité
- ✓ Lui apprendre à expérimenter et prendre confiance en lui
- ✓ Lui apprendre à s'exprimer dans le groupe
- ✓ Permettre à l'enfant de choisir ses activités en fonction de ses besoins et capacités
- ✓ Lui apprendre les règles de vie en collectivité

- **La médiathèque** : les séances ont lieu tous les premiers mardis du mois de 10h15 à 11h15. Un partenariat a été mis en place entre le multi-accueil et une médiathèque afin d'offrir un temps de convivialité et de partage entre les enfants, les assistantes maternelles, la médiathécaire et d'autres enfants d'autres collectivités. Durant ces temps, il est proposé des ateliers qui varient de ce qui est proposé au multi-accueil tels que le kamishibai. De plus, un grand nombre d'ouvrages sont à la disposition des enfants : de nouveaux livres, de nouveaux imagiers sonores... Un grand nombre de nouveaux outils qui permettent aux enfants de découvrir et de développer encore plus leur imagination. De plus, il est possible d'emprunter des livres et de faire des demandes bien particulières pour travailler sur un thème bien précis. En collaboration avec la médiathécaire, il est proposé des ateliers différents d'une séance à l'autre. Ces temps sont préparés à l'avance et organisés avec un temps lecture ou chanson en début de séance et diverses activités en lien sont proposées par la suite.

- **La prise des repas** : la possibilité de manger avec les enfants au sein de la structure leur est offerte à titre occasionnel.

L'accueil familial, c'est :

- Un accueil personnalisé dans un cadre familial où le rythme de l'enfant est respecté
- Des activités d'éveil, des temps collectifs pour les enfants, un soutien et un encadrement par des professionnels (infirmière diplômée d'état ou puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants, médecin référent) pour les assistantes maternelles
- Une information en direction des parents, une mise à disposition de matériel pour les assistantes maternelles
- Une souplesse des horaires : temps complet ou partiel en fonction des besoins des parents et possibilités de remplacements chez une autre assistante maternelle si besoin. Des horaires atypiques sont possibles dans la mesure où le directeur de l'établissement et/ou son adjoint sont joignables durant la totalité des temps d'accueil par téléphone.

La structure emploie 8 assistantes maternelles. Le projet est de proposer jusqu'à 40 places pour un encadrement de 18 assistantes maternelles.

Le soutien professionnel est assuré par le directeur de la structure, puériculteur diplômé d'état ou infirmier diplômé d'état, et/ou par l'E.J.E., qui se rendent régulièrement au domicile de chaque assistante maternelle pour suivre et répondre à l'attente de chacune d'elle. Lors de ses visites au domicile des assistantes maternelles, le directeur veille également au respect des normes de sécurité. L'environnement de l'enfant est réfléchi afin d'éviter tout risque d'accident. L'assistante maternelle et sa famille sont vigilants à la sécurité de l'enfant et lui apprennent à connaître et à éviter le danger. Cf. *Guide pratique : la sécurité chez l'assistante maternelle* édité par le Conseil Général du Territoire de Belfort en février 2010.

Les visites à domicile permettent un suivi des enfants et de maintenir un contrôle de la qualité de l'accueil proposé aux familles qui placent leur enfant au multi-accueil familial.

La Directrice est le garant de cette qualité. Elle se rend quand elle le souhaite sur le temps de travail des agents à leur domicile pour vérifier si les conditions d'accueil sont suffisamment rassurantes, structurantes et en continuité avec le travail des temps d'ateliers et avec ce qui est réfléchi lors des réunions.

Ces visites ne sont pas prévues à l'avance et n'ont pas un caractère autoritaire. Elles sont des temps d'échanges supplémentaires, individuels avec les assistantes maternelles. Ces temps sont souvent très appréciés des professionnelles car ils rompent leur isolement.

Une éducatrice de jeunes enfants de formation, propose des animations au domicile et observe les enfants dans le contexte familial afin de trouver des propositions matérielles, physiques ou maternantes pour l'aider à grandir.

Ces visites sont mises en place une fois par mois pour chaque assistante maternelle. Cette visite est une pratique professionnelle qui permet de mesurer le travail de l'assistante maternelle au sein même de son domicile. Cette visite a pour but premier de mettre en place de la communication pour favoriser une cohérence et créer un lien de confiance, essentiels au travail en équipe.

Pour la personne en charge de ces visites, en l'occurrence les éducatrices de jeunes enfants du Multi-Accueil, ces visites vont leur permettre, dans un premier temps, de pouvoir accompagner l'assistante maternelle et apprécier de façon individuelle, sa pratique professionnelle. Les temps de visite font place à un échange sur des axes éducatifs et pédagogiques. Ainsi la discussion peut être amenée à tourner autour de

questionnements sur le sommeil, l'alimentation, l'acquisition de la propreté ou encore sur la parentalité. Des pistes de réflexions ainsi que divers outils peuvent être envisagés, discutés par les deux parties et mis en place.

Dans un second temps, cette démarche est essentielle pour l'éducatrice de jeunes enfants pour avoir un regard sur les conditions d'accueil de l'enfant, sur la relation assistante maternelle/enfant, sur le matériel pédagogique utilisé et sur l'organisation de l'espace spatio-temporel. Il est nécessaire, dans tout milieu professionnel, de faire appel à un regard extérieur afin de pouvoir se remettre en question.

Dans un troisième temps, cette visite permettra de mettre en place un suivi plus global de l'enfant et de lui apporter d'autres ressources pédagogiques et de nouvelles activités.

Et pour terminer, ces temps d'échanges peuvent apporter un soutien à l'assistante maternelle et vont aussi permettre, à chaque parti, de pouvoir aborder avec plus de facilité certains points sans le regard d'autres professionnelles.

Du point de vue du parent, un tel projet lui offre, à lui ainsi qu'à son enfant, des conditions optimales quant à l'accueil de ce dernier.

Des ateliers sont mis en place au sein du Multi-Accueil par des professionnelles qui y travaillent à plein temps. Les assistantes maternelles et leurs enfants sont donc invités à participer à des activités autour de la relaxation, de la cuisine, de l'éveil corporel, du jardinage, etc.

Les réunions : toute l'équipe est conviée. Ces réunions sont mises régulièrement en place pour discuter de points importants : organisation de la journée, organisation des journées à thème comme carnaval ou Noël... Ces temps sont aussi dédiés à la préparation du planning d'activités que chaque professionnelle aura eu le temps de chercher en amont et en petit groupe. Ces réunions peuvent aussi donner lieu à des discussions autour de grandes thématiques comme la séparation, la parentalité... animée par un intervenant extérieur qualifié dans le domaine.

A toutes ses propositions s'ajoutent l'emprunt de livres, jeux et jouets qu'elles ont à leur disposition et qu'elles peuvent emporter à leur domicile si elles le souhaitent.

Les assistantes maternelles profitent donc, tout au long de l'année, d'événements riches et variés qui leur permettent de s'intégrer pleinement au multi accueil. Sans oublier tous les moments, au quotidien, auxquels elles participent comme le goûter, les temps de regroupement, etc. Des photos sont prises lors de toutes ces occasions afin que tous, enfants, assistantes maternelles et parents puissent garder précieusement ces souvenirs.

Les assistantes maternelles bénéficient de formation dispensée par le C.N.F.P.T., participent à des réunions à thème pour enrichir leurs connaissances. Elles profitent de la venue régulière d'un pédiatre dans les locaux de la crèche, pour poser toutes les questions qui les préoccupent. Il est envisageable de faire appel à d'autres intervenants extérieurs tels que psychologue, artiste ...

L'assistant maternel qui décide d'intégrer une collectivité est motivé par le fait :

- De rompre un isolement professionnel certain
- D'avoir une tierce personne qui gère les éventuels « conflits » ou difficultés avec les familles
- D'être dégagés des aspects financier, administratif et matériel dans les relations avec les familles
- D'être soutenu et valorisé par sa hiérarchie et de recevoir de l'aide pour accroître ses compétences
- De disposer de documents de référence (règlement de fonctionnement, projet d'établissement, protocoles...)
- De participer à des ateliers et des réunions
- De se former
- De travailler sur des amplitudes et jours atypiques
- D'avoir une surveillance sanitaire et pédagogique par l'intermédiaire des visites à domicile régulières de la part de la Directrice
- D'être évaluée comme les autres agents de la collectivité
- De ne pas avoir le choix des enfants et des familles accueillis
- De ne pas gérer ses jours et horaires de travail.

Au quotidien :

Le matin, l'assistante maternelle accueille enfants et parents. Ce moment sera suffisamment long pour permettre d'échanger entre adultes à propos de l'enfant (nuit, repas, santé...) et d'établir un lien entre la maison et le lieu d'accueil. Cependant, la durée de ce moment doit être pondérée car une trop longue attente du départ du parent peut être déstabilisante pour l'enfant. Un objet familier ou objet dit transitionnel « le doudou » peut aider à la séparation.

Le soir, l'assistante maternelle retransmet aux parents le déroulement de la journée de l'enfant (jeux, repas, sieste, promenade, santé...)

L'assistante maternelle entretient cette relation de confiance qui doit perdurer tout au long de l'accueil. Elle sera attentive aux difficultés des parents à se séparer de leur enfant. S'ils ont choisi ce mode d'accueil avec plaisir, il y a de fortes chances pour que l'enfant l'accepte sans difficulté. L'enfant a besoin de ressentir la sérénité de ses parents pour se sentir lui-même rassuré.

Les assistantes maternelles sont réunies régulièrement pour les activités quotidiennes et autour d'ateliers à thème au sein de la structure collective. Elles viennent sur 4 demi-journées hebdomadaires par groupe. Les groupes sont mélangés pour leur permettre de se retrouver avec chacune de leur collègue au moins une fois sur les 4 présences sur la semaine. Les assistantes maternelles participent avec les enfants qu'elles accueillent aux divers temps de la matinée ou de l'après-midi.

Il n'y a pas de distinction d'équipe encadrante entre les enfants de l'accueil familial et de l'accueil collectif. Chaque professionnel s'occupe équitablement de chaque enfant présent.

Une journée au domicile d'une assistante maternelle :

Chaque assistante maternelle organise librement ses journées en tenant compte des rythmes de vie des enfants d'âges différents qui lui sont confiés. Toutefois, certains temps incontournables rythment la journée de l'enfant au domicile de l'assistante maternelle.

Le matin : l'assistante maternelle accueille l'enfant à son domicile. C'est un moment d'échange entre les parents et l'assistante maternelle qui contribue à la sécurité affective de l'enfant et assure une continuité dans les différents temps de l'enfant. L'assistante maternelle accompagne l'enfant dans ses découvertes. Au cours de la matinée, l'assistante maternelle propose une sortie ou une activité aux enfants : Pâte à modeler, pâte à sel, dessins, puzzles, gommettes, jeux d'eau, jeux de sable. C'est aussi l'occasion de participer aux ateliers de la crèche familiale et de se familiariser avec d'autres enfants et adultes. En fin de matinée, c'est l'heure du repas. Avant le repas, l'assistante maternelle veille à l'hygiène de l'enfant : passage aux toilettes et lavage des mains. L'assistante maternelle tient compte des horaires habituels de l'enfant dans la mesure du possible.

L'après-midi : Avant la sieste, l'assistante maternelle veille au change de l'enfant. Un temps calme de lecture ou de chanson peut être institué avant la sieste. Pour le temps de sieste, l'assistante maternelle prend en compte les rituels d'endormissement de l'enfant (doudou, suce...). Au levé, l'assistante maternelle veille au change de l'enfant. Au cours de l'après-midi, l'assistante maternelle propose une sortie ou des jeux libres aux enfants : poupées, voitures, jeux de construction, dinette... Vient ensuite l'heure du goûter. Enfin, en attendant l'arrivée des parents, c'est jeux libres, temps calme et/ou sorties.

Les assistantes maternelles travaillent de la façon suivante :

1. La période d'adaptation: Elle est progressive, adaptée à chaque enfant. Ce temps va permettre à l'enfant, sa famille et l'assistante maternelle de se découvrir, de partager sur les habitudes de vie mais aussi de favoriser le processus de séparation.
2. L'accueil au domicile de l'assistante maternelle: Celui-ci est personnalisé et adapté à l'âge de l'enfant. Il est important de prendre le temps d'échanger aussi bien le matin que le soir sur les événements qui ponctuent la vie de l'enfant.
3. L'alimentation: Les repas, adaptés aux besoins de l'enfant sont préparés par l'assistante maternelle. Les objectifs de cette alimentation reposent sur l'éveil, la convivialité, la découverte autour des repas ainsi que l'acquisition de l'autonomie. Manger est un plaisir partagé et non une contrainte.
4. Les activités d'éveil: Le jeu permet d'établir une relation de confiance entre l'enfant et l'adulte ou les autres enfants. Il est un des éléments clefs du développement affectif, cognitif et social et doit être source de plaisir et d'épanouissement. Les activités sont proposées à l'enfant au domicile de l'assistante maternelle et en ateliers collectifs, à la bibliothèque ou à l'occasion de sorties (Parc, à la ferme...) L'enfant évolue dans un lieu avec des règles de fonctionnement qu'il apprend à respecter au sein d'un groupe. Chaque enfant explore à son rythme et selon ses envies.
5. Le sommeil: Le respect du rythme de sommeil est capital pour le développement de l'enfant. En proposant un espace de repos sécurisé et adapté, l'assistante maternelle s'organise pour apporter la meilleure réponse possible aux besoins de chaque enfant.

En conclusion :

L'enfant a donc fondamentalement besoin de sécurité physique et affective, de complicité, de stimulation, d'accompagnement, d'humour, d'amour et de plaisir.

C'est dans cet esprit que nous prenons le relais des parents auprès de leurs enfants.

Une équipe riche de la diversité des rôles et des fonctions saura remettre en cause ce projet et le faire évoluer avec la pratique et la réflexion.

